Informations de base

2014/2221(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2015 **Subject** 5.05 Croissance économique 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires	ROSATI Dariusz (PPE)	21/10/2014
	Rapporteur(e) fictif/fictive SANT Alfred (S&D) TERHO Sampo (ECR) TORVALDS Nils (ALDE) VIEGAS Miguel (GUE/NGL) URTASUN Ernest (Verts /ALE) VALLI Marco (EFDD)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets (Commission associée)	ARTHUIS Jean (ALDE)	11/12/2014
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	GRAMMATIKAKIS Giorgos (S&D)	19/11/2014

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	3362	2014-12-16
Affaires économiques et financières ECOFIN	3356	2014-12-09
Affaires économiques et financières ECOFIN	3370	2015-02-17

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Affaires économiques et financières	MOSCOVICI Pierre

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
09/12/2014	Débat au Conseil		
16/12/2014	Débat au Conseil		
17/12/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/12/2014	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
17/02/2015	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
24/02/2015	Vote en commission		
02/03/2015	Dépôt du rapport de la commission	A8-0037/2015	Résumé
11/03/2015	Décision du Parlement	T8-0067/2015	Résumé
11/03/2015	Résultat du vote au parlement		
11/03/2015	Débat en plénière		
11/03/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2221(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/01999

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE544.392	15/12/2014	
Amendements déposés en commission		PE546.670	19/01/2015	
Avis de la commission	ENVI	PE544.125	30/01/2015	
Avis de la commission	BUDG	PE546.556	23/02/2015	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0037/2015	02/03/2015	Résumé

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0067/2015	11/03/2015	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2015)344	20/07/2015	

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2015

2014/2221(INI) - 02/03/2015 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport d'initiative de Dariusz ROSATI (PPE, PL) sur le semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de croissance 2015.

La commission des budgets, exerçant les prérogatives de commission associée conformément à l'article 54 du règlement intérieur du Parlement, a également été consultée pour émettre un avis sur le présent rapport.

Rappelant que la reprise économique dans l'UE s'est considérablement ralentie au cours de l'année 2014, les députés ont réitéré leur **soutien à l'approche articulée autour de trois piliers** principaux comme étant la bonne marche à suivre pour atteindre des niveaux de croissance plus élevés et consolider le processus de reprise, à savoir :

1. stimuler l'investissement,
2. accélérer les réformes structurelles,
3. poursuivre un assainissement budgétaire responsable, axé la croissance.

Cette approche devrait être pleinement intégrée dans les prochaines recommandations spécifiques par pays.

Les députés ont appuyé les propositions de la Commission visant à **améliorer le semestre européen en rationalisant les procédures existantes**, y compris son calendrier, et en augmentant la participation des parlements nationaux, en vue de renforcer l'appropriation nationale des réformes structurelles.

Renforcer la compétitivité: les députés ont exprimé leur inquiétude quant au fait que la plupart des États membres perdent toujours des parts de marché et enregistrent une dégradation de la position extérieure nette débitrice. Par conséquent, ils estiment que l'économie de l'Union dans son ensemble a besoin de stimuler davantage sa compétitivité dans l'économie mondiale, en particulier par **une concurrence accrue sur les marchés des produits et services afin d'accroître l'efficacité axée vers l'innovation**.

Investissements et réduction des dépenses: le rapport a souligné que les États membres, lorsqu'ils doivent gérer leurs dépenses selon les exigences du pacte de stabilité et de croissance (PSC), devraient **réduire les dépenses courantes plutôt que de réduire les engagements en matière d' investissement**. Dans ce contexte, les députés ont appelé à des réformes facilitant un nouveau climat entrepreneurial.

En ce qui concerne le **plan d'investissement pour l'Europe**, les députés ont déclaré qu'il devrait se concentrer en premier lieu sur des projets à forte valeur ajoutée européenne qui ne sont pas encore éligibles au financement bancaire.

Préoccupé par l'absence de progrès dans la **réduction des niveaux d'endettement privé excessifs**, les députés ont souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'une préoccupation pour la stabilité financière mais que cela limitait également le potentiel de croissance de l'UE et rendait la politique monétaire de la BCE moins efficace.

D'autres propositions ont été suggérées en faveur de la mise en place de procédures efficaces pour le désendettement du secteur privé, y compris les procédures de faillite et d'insolvabilité.

Réformes structurelles: le rapport a souligné que **l'assouplissement de la politique monétaire de la BCE devrait être complété par des réformes structurelles ambitieuses et socialement durables** dans les États membres. Ils ont également appelé les États membres à sauvegarder et à renforcer le caractère inclusif, la durabilité et l'équité de la protection sociale ainsi qu'à améliorer et rationaliser l'environnement juridique et administratif pour l'investissement des entreprises.

Des mesures urgentes devraient aussi être prises par la Commission pour **lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale**.

Les députés ont réitéré leur appel à la Commission en faveur de **l'amélioration de la gouvernance du marché unique**. D'autre part, ils ont jugé déplorable que le rapport sur l'intégration du marché unique ait été omis pour 2015.

Responsabilité budgétaire : le rapport a salué la forte diminution du nombre de pays faisant l'objet de la procédure de déficit excessif – de 24 pays en 2011 à 11 pays en 2014. En raison de cette amélioration, l'orientation budgétaire dans l'UE devrait maintenant rester globalement neutre en 2015.

Les députés ont souligné la nécessité de **continuer à poursuivre l'assainissement budgétaire favorable à la croissance**, tandis que les États membres ayant une marge de manœuvre budgétaire suffisante devraient envisager de réduire les taxes et les cotisations sociales en vue de stimuler l'investissement privé et la création d'emplois.

Responsabilité démocratique: les députés ont invité la Commission à faire les propositions nécessaires pour **combler le déficit démocratique** dans la gouvernance économique de l'UE. Ils ont estimé qu'il était essentiel que **le Parlement européen et les parlements nationaux** collaborent plus étroitement dans le cadre du semestre européen sur la gouvernance économique et budgétaire. Dans ce contexte, ils ont déploré le fait que le montant des factures impayées dans le budget de l'UE sape la crédibilité de l'UE.

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2015

2014/2221(INI) - 11/03/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 437 voix pour, 249 voix contre et 11 abstentions, une résolution sur le semestre européen pour la coordination des politiques économiques: examen annuel de la croissance 2015.

Rappelant que la reprise économique dans l'UE s'est considérablement ralentie au cours de l'année 2014, le Parlement a réitéré son **soutien à l'approche articulée autour de trois piliers** principaux comme étant la bonne marche à suivre pour atteindre des niveaux de croissance plus élevés et consolider le processus de reprise, à savoir :

1. stimuler l'investissement,
2. accélérer les réformes structurelles,
3. poursuivre un assainissement budgétaire responsable, axé la croissance.

Cette approche devrait être pleinement intégrée dans les prochaines recommandations spécifiques par pays.

Les députés ont appuyé les propositions de la Commission visant à **améliorer le semestre européen en rationalisant les procédures existantes**, y compris son calendrier, et en augmentant la participation des parlements nationaux, en vue de renforcer l'appropriation nationale des réformes structurelles.

Renforcer la compétitivité: les députés ont exprimé leur inquiétude quant au fait que la plupart des États membres perdent toujours des parts de marché à l'échelle mondiale et enregistrent une dégradation de la position extérieure nette débitrice. Par conséquent, l'économie de l'Union dans son ensemble aurait besoin de stimuler davantage sa compétitivité dans l'économie mondiale, en particulier par **une concurrence accrue sur les marchés des produits et services afin d'accroître l'efficacité axée sur l'innovation**.

Investissements et réduction des dépenses: le Parlement a rappelé que les principales causes du manque d'investissements; faible niveau de confiance, niveau élevé de l'endettement, frilosité des investissements privés, absence de mesures favorisant les investissements publics productifs, morcellement des marchés financiers, lenteur du désendettement, attentes modérées quant à la demande aggravées par des mesures d'austérité visant à corriger les dépenses excessives et manque de capacités de financement adaptées.

Selon les députés, le retard d'investissement pourrait être comblé par **des investissements publics ciblés et des niveaux d'investissement bien plus élevés dans les entreprises privées** et les entreprises européennes. Ils ont invité les États membres à **réduire les dépenses courantes** plutôt qu'à réduire les engagements en matière d'investissement, et ont appelé à des réformes facilitant un nouveau climat entrepreneurial.

En ce qui concerne le **plan d'investissement pour l'Europe**, les députés ont déclaré qu'il devrait se concentrer en premier lieu sur des projets à forte valeur ajoutée européenne qui ne sont pas encore éligibles au financement bancaire. L'accroissement des investissements ne devrait pas être vu comme une solution de substitution, mais plutôt comme un **complément** aux réformes.

Préoccupé par l'absence de progrès dans la **réduction des niveaux d'endettement privé excessifs**, le Parlement a souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'une préoccupation pour la stabilité financière mais que cela limitait également le potentiel de croissance de l'UE et réduisait l'efficacité de la politique monétaire de la BCE.

D'autres propositions ont été suggérées en faveur de la mise en place de procédures efficaces pour le désendettement du secteur privé, y compris les procédures de faillite et d'insolvabilité.

Réformes structurelles: le Parlement a souligné que **l'assouplissement de la politique monétaire de la BCE devrait être complété par des réformes structurelles ambitieuses et viables sur le plan social**. Il a appelé les États membres à améliorer l'efficacité de leurs marchés du travail, à sauvegarder et à renforcer le caractère inclusif, la durabilité et l'équité de la protection sociale (y compris les retraites) ainsi qu'à améliorer l'environnement juridique et administratif pour l'investissement des entreprises.

Les députés ont plaidé pour que la réduction de la dépendance de l'Union vis-à-vis des sources d'énergie extérieures s'inscrive dans la stratégie de croissance de l'Union. Ils ont souligné la nécessité de diversifier l'approvisionnement extérieur en énergie, de moderniser l'infrastructure énergétique de l'Union et **d'achever le marché unique de l'énergie**.

Une priorité devrait également être accordée aux investissements dans **la recherche et le développement, l'éducation et les compétences**, ainsi que dans l'utilisation efficace des ressources.

Responsabilité budgétaire : la résolution a salué la forte diminution du nombre de pays faisant l'objet de la procédure de déficit excessif - de 24 pays en 2011 à 11 pays en 2014. En raison de cette amélioration, l'orientation budgétaire dans l'UE devrait maintenant rester globalement neutre en 2015.

Le Parlement a souligné la nécessité de **continuer à poursuivre l'assainissement budgétaire favorable à la croissance**. Les États membres ayant une marge de manœuvre budgétaire suffisante devraient pour leur part envisager de réduire les taxes et les cotisations sociales en vue de stimuler l'investissement privé et la création d'emplois.

Responsabilité démocratique: les députés ont invité la Commission à faire les propositions pour **combler le déficit démocratique** dans la gouvernance économique de l'UE, estimant que **le Parlement européen et les parlements nationaux** devraient collaborer plus étroitement dans le cadre du semestre européen. Dans ce contexte, ils ont déploré le fait que le montant des **factures impayées** dans le budget de l'UE sape la crédibilité de l'UE.

Enfin, le Parlement a souligné l'urgence de **combattre la fraude fiscale** qui prive potentiellement le budget de l'Union de ressources considérables. Il demandé à la Commission de présenter une analyse de l'incidence possible du redéploiement des fonds des programmes de l'Union tels que le mécanisme pour l'interconnexion en Europe et le programme Horizon 2020.